

Les déchets spéciaux



La Communauté de Communes du Pays de France collecte les déchets ménagers spéciaux en apport volontaire.

Les déchets toxiques des ménages mal identifiés et mal stockés constituent un danger pour l'environnement et les personnes :

- Rejetés avec les ordures ménagères, ils font courir un risque au personnel de collecte et aux installations de traitement dont ils augmentent la charge en polluants ;
- Déversés à l'égout, ils peuvent perturber le fonctionnement des stations d'épuration ;
- Abandonnés n'importe où, ils peuvent polluer les sols et les eaux ou dégager des vapeurs toxiques.

Pour s'assurer de l'élimination de ces déchets spéciaux par des traitements adaptés à leur toxicité, notre Communauté de Communes organise une collecte séparée pour les produits suivants :

- Aérosols
- Antiparasites
- Soude caustique
- Détergents, lessives
- Fixateurs et révélateurs photo
- Médicaments
- Thermomètres
- Huiles de vidange et végétales, filtres à huile et bidons rouillés
- Cosmétiques, produits d'entretien
- Acides, bases
- Batteries automobiles
- Désherbants, engrais
- Fongicides, insecticides
- Laques, vernis et peintures
- Tubes néon et ampoules
- Radiographies
- Antirouilles
- Colles, diluants et cires
- Eaux de Javel et détachants
- Phytosanitaires
- Lubrifiants automobiles
- Piles
- Antigels
- Solvants chlorés et non-chlorés

La Société VEOLIA assure ce service. Elle met à la disposition de nos habitants un véhicule de type fourgon Master, spécifiquement équipé, avec un espace de réception des déchets parfaitement hermétique et équipé haute protection.

Ce véhicule stationne tous les premiers samedi du mois de 9h à 13h sur notre territoire.

Les usagers viendront apporter leurs déchets spéciaux. Ils présenteront un justificatif de domicile au technicien qui les prendra en charge et leur donnera toute l'information sur le tri et le traitement des produits qu'il transportera ensuite vers un centre de traitement agréé.

Les lieux de stationnement sont les suivants :

- de 9h à 11h30 sur le parking du Centre Commercial BAZIKA à Chaumontel

- ensuite et jusqu'à 13h en alternance une fois sur deux : Place de La Mairie à Mareil-en-France ou Place Lavoisier à Bellefontaine.

Nous comptons sur vous.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler le 01 34 71 94 06

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/les-dechets-speciaux>